canadiens porteur d'un diplôme universitaire, d'une valeur de 10,000 FB par mois au niveau de la spécialisation et de 12,000 FB au niveau de la recherche. Ces bourses comprennent également une indemnité pour l'achat de livres de 4,000 FB dans le domaine des Sciences humaines et de 6,000 FB dans le domaine des Sciences exactes.

La Partie canadienne offrira à la Partie belge douze bourses de perfectionnement d'une valeur de \$300. par mois à compter de janvier 1976 ou de travail libre d'une valeur de \$550. par mois, le cas échéant, bourses qui seront portées à quinze en 1976/77 puis à 18 en 1977/78. La Partie canadienne souligne à la Partie belge que ces bourses sont valables non seulement dans le domaine des sciences humaines mais également des sciences exactes. La Partie belge souhaite comme la Partie canadienne qu'un plus grand nombre de candidats se dirigent vers les sciences exactes.

Modalités de financement

- à la charge du pays d'origine : frais de voyage aller-retour de ses ressortissants
- à la charge du pays d'accueil : mensualités des bourses et frais d'inscription.

b) <u>Bourses de vacances</u>

La Partie belge offrira des bourses de vacances aux Canadiens pour participer aux cours suivants en 1976:

- 2 bourses de cours de langue et de littérature françaises à l'ULB;
- l bourse pour cours d'orgue de F. Peeters à Malines;
- 1 bourse pour cours de piano de l'Académie d'été de St-Hubert.

En 1977

- 2 bourses pour cours de langue et littérature française à l'ULB;
- l bourse pour cours de piano à l'Académie d'été de St-Hubert;
- 1 bourse de 9,000 FB à un étudiant canadien désireux de suivre le cours "Intl Summer School on recreation education" à la "Vrije Universiteit Te Brussel".